

RAPPORT ANNUEL

20
25





RE AR N S COS

Commentaires
sur l'exercice 2025

4

Structure
du COSC

8

État des organes
statutaires du COSC
au 31.12.2025

10

Mutations

12

Rapport de l'organe
de révision

13

Le COSC
en quelques chiffres

14

Évolution
des certifications

15

3



COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE 2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Sébastien Cretegny

Président du Conseil d'Administration

2025 : Une année de transformation

L'exercice 2025 restera une année charnière dans l'histoire du COSC. Après plus d'un demi-siècle d'existence, notre institution a engagé une transformation en profondeur - non pour rompre avec son héritage, mais pour le rendre pleinement à la hauteur des exigences d'aujourd'hui et de demain.

Cette transformation s'est d'abord traduite par un renouvellement de notre gouvernance. C'est avec un sentiment de responsabilité et d'engagement sincère que j'ai pris la présidence du COSC en juin 2025. La mission que j'ai trouvée est exigeante : préserver l'indépendance et la rigueur qui font la valeur de notre label, tout en faisant évoluer notre institution pour rester la référence de la chronométrie suisse dans un marché qui se transforme rapidement.

Une feuille de route ancrée dans les réalités du marché

En 2025, le COSC s'est doté d'une feuille de route stratégique claire, articulée autour de trois axes.

Notre *vision* est de demeurer le garant universel de l'excellence horlogère suisse, une référence neutre, indépendante et reconnue, aussi bien par les manufactures que par les consommateurs finaux.

Notre *mission* est de certifier, avec une ri-

gueur absolue et une transparence totale, la performance réelle des montres soumises à nos laboratoires - servant à la fois de levier de crédibilité pour les marques et de garantie de qualité pour les consommateurs.

Notre *ambition* est de (re)devenir le label incontournable et fédérateur de la précision horlogère et de son savoir-faire, en innovant constamment pour accompagner un secteur en perpétuel mouvement.

Des réalisations concrètes

Ces orientations se sont concrétisées tout au long de l'année écoulée. Notre identité visuelle a été modernisée, notre positionnement étendu vers le grand public, et un travail structurel ambitieux a été engagé pour faire évoluer nos certifications au-delà de la norme ISO 3159, en vigueur depuis 1976. La norme actuelle reste solide et reconnue. Mais l'industrie évolue, les matériaux changent, les usages se transforment. Il était de notre responsabilité d'anticiper.

À titre d'illustration de ce nouvel élan, le COSC a noué de nouveaux partenariats institutionnels, notamment avec la Fondation de la Haute Horlogerie ainsi qu'en organisant le Calibership aux Geneva Watch Days en septembre 2025, une démonstration publique et pédagogique de ce que signifie concrètement certifier la précision d'un mouvement.

DIRECTION

M. Andreas Wyss

Directeur du COSC

Renouveau de la relation client et nouvelle identité de marque

L'année 2025 a été placée sous le signe du dynamisme et de la reconquête de notre image. La Direction a mené avec succès le déploiement de notre nouvelle stratégie de marque, concrétisée par une refonte totale de notre identité visuelle. Ce nouveau visage du COSC, moderne et attractif, a été accueilli avec enthousiasme par nos collaborateurs et nos partenaires, reflétant fidèlement notre nouvelle *vision*, notre *mission* et notre *ambition*.

Sur le plan de la relation client et du marketing, nous avons opéré une transformation majeure. Le lancement de notre nouveau site web, plus ergonomique et pédagogique, constitue désormais la pierre angulaire de notre présence digitale, complétée par une ouverture dynamique sur les réseaux sociaux (Instagram et LinkedIn) pour dialoguer directement avec le grand public et les professionnels.

Créer du lien et éduquer : notre rôle central dans l'écosystème

Cette offensive communicationnelle s'est traduite par une visibilité accrue dans la presse spécialisée et grand public, renforçant la notoriété de notre label. Notre participation active à des événements tels que les Geneva Watch Days a confirmé notre capacité à créer du lien, à contribuer à l'éducation du consommateur et à affirmer notre rôle central dans l'écosystème horloger.

Moderniser l'outil industriel pour soutenir l'ambition stratégique

Parallèlement, notre outil industriel est entré dans une phase de modernisation ambitieuse. D'importantes études ont été menées en vue d'adapter nos infrastructures et nos processus aux exigences de notre nouvelle stratégie. Ces démarches visent à doter le COSC d'un outil de production performant, parfaitement calibré pour accompagner nos nouvelles ambitions et soutenir le déploiement de nos futures certifications.

Cohésion et adhésion : une énergie collective pour 2026

Enfin, la culture d'entreprise reste au cœur de nos priorités. Des initiatives comme l'invitation de tous les collaborateurs à visiter Watches & Wonders 2025, visant à les rapprocher du produit final et de son écosystème, ainsi que la diffusion régulière de newsletters internes, renforcent la cohésion de nos équipes et l'adhésion de tous à ce projet de renouveau. Forts de cette énergie collective et de cette identité revitalisée, nous abordons 2026 avec confiance et détermination pour continuer à écrire les pages de l'excellence des certifications du COSC.

COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE 2025

COMMISSION TECHNIQUE

M. Pierre-André Farine

Président de la Commission Technique

Rigueur scientifique et pragmatisme industriel

En 2025, la Commission Technique a eu le privilège de contribuer à l'une des évolutions les plus stimulantes de l'histoire récente du COSC. Elle a joué un rôle déterminant dans la préparation d'une nouvelle certification destinée à renforcer la pertinence et l'exigence de l'offre du COSC.

Cette future certification a été conçue avec une double ambition : offrir une valeur tangible au client final tout en restant parfaitement intégrable dans les processus industriels des marques. Pour le porteur, les nouveaux critères - résistance au magnétisme renforcée, simulation semi statique du porté et contrôle de la réserve de marche - se traduiront par une garantie accrue de fiabilité au quotidien, alignée sur les usages réels. Pour les manufactures, nos travaux ont consisté à définir des protocoles d'excellence qui élèvent le standard de qualité sans compromettre la faisabilité technique ni la fluidité de la production. Cet équilibre entre ambition scientifique et pragmatisme industriel illustre notre rôle de partenaire res-

pensable, capable d'innover au bénéfice de l'ensemble de la branche.

Aligner expertise et ambition : la Commission Technique, moteur de l'évolution du COSC

La Commission Technique est fière d'accompagner ce renouveau. En alignant notre expertise sur la nouvelle Mission et l'Ambition du COSC, nous veillons à ce que les certifications du COSC demeurent le symbole universel de la précision et de l'excellence. L'année 2025 marque ainsi le moment où la science de la chronométrie a embrassé l'avenir avec rigueur et passion, ouvrant à l'horlogerie suisse de nouveaux horizons d'excellence.

Mutations au sein de la Commission Technique

La Commission Technique se renouvelle avec l'arrivée de M. Cédric Veya, qui succède à M. Christophe Monnerat, ainsi que de M. Anthony Poncet. Ces nouveaux membres contribueront à assurer la continuité des missions et à enrichir les travaux futurs de leurs compétences respectives.

REMERCIEMENTS À M. CHRISTOPHE MONNERAT

Le Conseil d'Administration et la Direction adressent leurs remerciements à M. Christophe Monnerat pour son engagement au sein de la Commission Technique. Son investissement régulier et ses compétences spécialisées ont contribué de manière significative à l'avance-

ment des dossiers techniques de l'exercice. La qualité de ses analyses et son esprit constructif ont été des atouts précieux pour la bonne marche des travaux de la Commission.



CONCLUSIONS

M. Sébastien Cretegny

Président du Conseil d'Administration

Remerciements

Je tiens à adresser mes remerciements sincères à l'ensemble des parties qui ont rendu cette transformation possible.

Au Conseil d'Administration et à chacun de ses membres, à la Commission Technique et à ses sous-groupes de travail, pour leur engagement constant et la qualité de leur réflexion stratégique.

À la Direction et aux collaboratrices et collaborateurs de nos trois laboratoires de Bienne, Saint-Imier et Le Locle : leur professionnalisme quotidien est le socle sur lequel repose la crédibilité du COSC. Certifier plus de deux millions de mouvements par an avec la rigueur qui nous caractérise ne va pas de soi – c'est le fruit d'une culture de l'excellence que je suis fier de défendre.

À nos plus de 60 marques partenaires, dont la confiance et l'exigence sont un moteur essentiel de notre développement.

Je souhaite enfin exprimer la gratitude du Conseil d'Administration à Me Peter Blaser, Vice-Président, qui a assumé la présidence ad interim avec la rigueur et le sens des responsabilités qui le caractérisent. Sa disponibilité durant cette période de transition a été décisive pour assurer la continuité de notre gouvernance.

7

PERSPECTIVES

Portés par cette dynamique positive, nous abordons 2026 avec détermination et confiance. Dans un environnement en constante évolution, cette mobilisation collective et cette quête permanente d'excellence seront des atouts majeurs pour pour-

suire le développement du COSC et affirmer encore davantage le leadership de l'horlogerie suisse sur la scène internationale. C'est sur cette base renouvelée et tournée vers l'avenir, que nous continuerons à avancer.

STRUCTURE DU COSC

Présidents d'honneur

M. Jean Michel, M. Germain Rebetez et M. Nico De Rooij

Assemblée générale, Président ou Vice-président, 19 délégués dont :

10 Délégués des pouvoirs publics

- 5 délégués des cantons fondateurs (1 par canton)
- 3 délégués des autorités de gestion des BO (1 par BO)
- 2 délégués de METAS

9 Délégués du domaine privé

- 1 délégué employé de la FH
- 1 délégué externe choisi hors milieu des déposants pour ses compétences personnelles
- 7 délégués parmi les déposants au COSC

8

Organe de révision

Conseil d'Administration

Convention de collaboration entre autorités de gestion des BO et le COSC

- Président
- Vice-président
- 3 représentants des BO
- 3 représentants des déposants au COSC

Commission Technique

Direction du COSC

Relations fonctionnelles, domaines « techniques » et « accréditations »



Membres d'honneur

M. Marc-André Miche et M. Jean-Pierre Aebischer

Cantons fondateurs

Berne

Genève

Soleure

Vaud

Neuchâtel

Autorités de gestion des BO

Directoire de l'économie,
de l'énergie
et de l'environnement
Canton de Berne

Crescentia SA
Ville de Saint-Imier

Conseil communal
Ville du Locle

BO de
Bienne

BO de
Saint-Imier

BO
du Locle

ÉTAT DES ORGANES STATUTAIRES DU COSC

Assemblée Générale

Président

M. Sébastien Cretegny

Vice-président

Me Peter Blaser

Délégués

DES CANTONS

Berne
Genève
Neuchâtel
Soleure
Vaud

M. Marco Tullio
M. Julien Gandolfi
M^{me} Caroline Choulat
M. Michel Pauli
M. David Pousset

DES BO

BOBI
BOLO
BOSI

M. Thomas Kräuchi
M. Anthony Von Allmen
M. Corentin Jeanneret

DE METAS

M. Marc-Olivier André
M. Jacques Morel

DU DOMAINE PRIVÉ

1 membre externe

M. Pierre-André Farine

1 membre de la FH

M. Patrick Lötscher

7 délégués de la FH

M. Daniel Braillard
M. Nicolas Clerc
M. Andreas Hobmeier
M. Michel Studer
M. Sergio Valceschini
M. Cédric Veya
VACANT

Suppléants

DES CANTONS

M. Daniel Dietz
M. Stéphane Cruchaud
M. Matthieu Aubert
M^{me} Iris Schuler
M. Frédéric Schuetz

DES BO

M. Marco Tullio
M. Michaël Berly
M^{me} Gisèle Tharin

DE METAS

M. Fabiano Assi
M. Antoine Jallageas

DU DOMAINE PRIVÉ

M. Yvan Terés

M. David Luther

M. Julien Gatinet
M. Michaël Bourquin
M. Guillaume Boilot
M. Remo Pavone
M. Pascal Imfeld
M^{me} Katerina Princova
VACANT

Conseil d'Administration



Président
M. Sébastien Cretegy



Vice-président
M. Peter Blaser



M. Daniel Braillard



M. Nicolas Clerc



M. Corentin Jeanneret



M. Thomas Kräuchi



M. Sergio Valceschini



M. Anthony Von Allmen

Bureaux officiels de contrôle des chronomètres

BIENNE

M^{me} Rachel Lavanchy
Route de Soleure 136
2504 Bienne
+41 31 636 70 50
bobi@cosc.swiss

LE LOCLE

M. Stéphane Girardin
Rue des Billodes 18
2400 Le Locle
+41 32 933 85 60
bolo@cosc.swiss

SAINT-IMIER

M. Patrick Flaig
Rue Dr Schwab 32a
2610 Saint-Imier
+41 32 942 30 20
bosi@cosc.swiss

Organe de révision

FDA Fiduciaire SA - Boudevilliers
M. Daniel Anthoine

Assistent aux séances

Directeur du COSC
M. Andreas Wyss
Président Commission Technique
M. Pierre-André Farine
Secrétaire du CA
M^{me} Laurie Bettenmann

Commission Technique

Président
M. Pierre-André Farine
Membres
M. Nicolas Droz
M. Julien Gatinet
M. Pascal Imfeld
M. Guillaume Marlot
M. Vitor Hugo Marques
M. Christophe Monnerat
M. Vivian Nicollin
M. Anthony Poncet
M. Luca Rigazzi
M. Cédric Veya

Direction

Directeur
M. Andreas Wyss
Assistante de direction
M^{me} Laurie Bettenmann
Assistante administrative
M^{me} Sandra Maruccia
Chefs de projet
M. Vitor Hugo Marques
M. Luca Rigazzi
Responsable Ventes & Relations client
M. Bastien Berney
Marketing & Communication
M. Sylvain Broillet - Responsable
M^{me} Alicia Scherrer - Coordinatrice

Adresse

Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 32 913 80 78
direction@cosc.swiss
info@cosc.swiss

MUTATIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PRÉSIDENCE

Démission de M. Nico De Rooij, Président du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale.

Nomination de M. Sébastien Cretegny, Président du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale.

DES CANTONS

SOLEURE

Démission de M. Erich Bloesch, délégué.

Nomination de M. Michel Pauli, délégué.

Démission de M. Daniel Wegmueller, délégué suppléant.

Nomination de M^{me} Iris Schuler, déléguée suppléante.

DU DOMAINE PRIVÉ

DÉLÉGUÉS FH REPRÉSENTANT LES MARQUES

Démission de M. Samir Merdanovic, délégué.

Démission de M. Martin Paroz, délégué suppléant.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONTRÔLE OFFICIEL SUISSE DES CHRONOMÈTRES (COSC)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels comprenant le bilan totalisant CHF 26'131'730.49, le compte de résultat dégageant CHF 92'638.84 et l'annexe de Contrôle officiel suisse des chronomètres (COSC) pour l'exercice 2025 arrêté au 31.12.2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous attirons votre attention que l'autorité fiscale neuchâteloise a confirmé dans un courrier, du 30 juin 2014, que votre association bénéficie d'une exonération des impôts directs au niveau fédéral, cantonal et communal pour un but de service public, moyennant le respect de diverses conditions administratives. Ce statut a été confirmé pour l'année 2024. Cette décision est ré-examinée chaque année par l'autorité.

FDA Fiduciaire SA.



Daniel Anthoine
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Oguzhan Demirci
Expert-réviseur agréé

Boudevilliers, le 21 mai 2026.

LE COSC EN QUELQUES CHIFFRES

ATTESTATIONS DÉLIVRÉES

Bureau de contrôle	Instruments mécaniques	Instruments quartz	Attestations 2025	Attestations 2024	Ecart [%]
BO de Bienne	1'260'531	0	1'260'531	1'258'963	+0.1%
BO du Locle	469'577	47'379	516'956	553'225	-6.6%
BO de Saint-Imier	294'220	0	294'220	564'799	-47.9%
Sous-total des pièces avec attestation	2'024'328	47'379	2'071'707	2'376'987	-12.8 %
Sous-total des échecs et autres causes de refus d'attestation			102'050	117'191	
Sous-total des pièces déposées en vue d'attestation			2'173'757	2'494'178	-12.8 %
Pourcentage des échecs et autres causes de refus d'attestation			4,7 %	4,7 %	
Sous-total des pièces déposées pour essais divers			64'914	64'159	
Total général des pièces déposées			2'238'671	2'558'337	-12.5 %

2'238'671
déposées au COSC

2'071'707
certifications

SAINT-IMIER

294'220
certificats

BIENNE

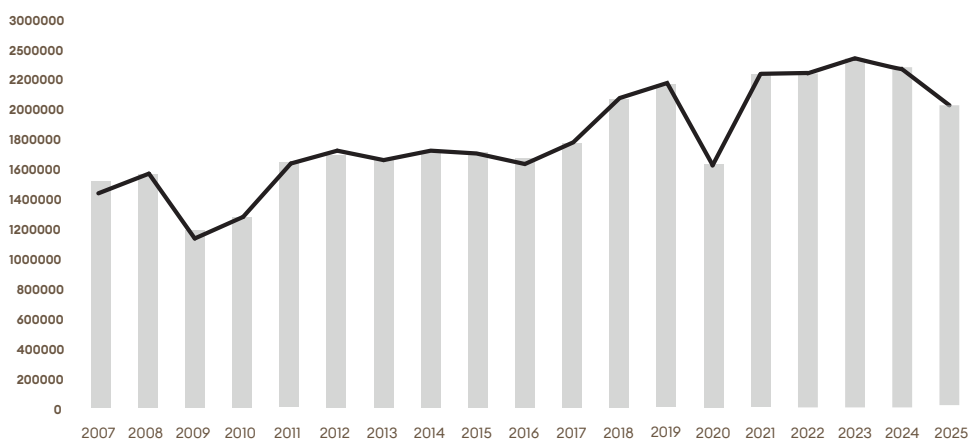
1'260'531
certificats

LE LOCLE

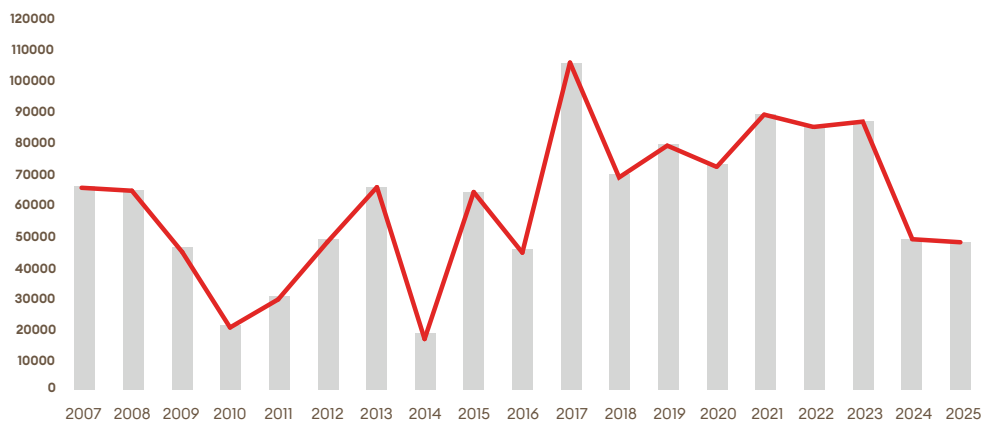
516'956
certificats

ÉVOLUTION DES CERTIFICATIONS

CERTIFICATS MOUVEMENTS MÉCANIQUES



CERTIFICATS MOUVEMENTS QUARTZ





COSC

SWISS EXCELLENCE
CERTIFIED



COSC Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres
Avenue Léopold-Robert 65 · CH-2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 (0)32 913 8078 · direction@cosc.swiss